ACTUALITÉ DES ENTREPRISES

2 intervenants de la SNCF : Monsieur Benoît SENELONGE et Monsieur Gabriel ROBREDO MUGA

SNCF

Contournement de l'agglomération lyonnaise pour le trafic marchandises : premiers travaux enfin programmés !

Voilà plus de vingt ans qu'on parle de ce vaste projet. Déclaré d'utilité publique en 2012, il est resté au point mort une dizaine d'années, avant d'être relancé en 2023. Ce projet vise à renforcer le trafic ferroviaire marchandises tout en soulageant la région lyonnaise (et notamment les gares de Lyon Part-Dieu et Lyon-Perrache), et en connectant ce territoire avec le trafic qui arrivera du nouveau tunnel Lyon-Turin.

Des trois tronçons programmés - Dagneux / Saint-Pierre de Chandieu (28 km), Ambérieu / Dagneux, Saint-Pierre de Chandieu / Solaize (Sibelin) - seul le premier a reçu son financement. Les travaux envisagés comporteront de multiples ouvrages : création d'une voie nouvelle, tunnels, viaduc, et insertion sous le secteur de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry.

TOTALÉNERGIES

. Réfection d'un pipeline à proximité des terrains de foot

De la plateforme de Feyzin jusqu'au dépôt de Serpaize, un pileline de 12 pouces (24 cm) court à 80 cm de profondeur, et jusqu'à 4 ou 5 m à certains endroits. D'avril à juillet, le tronçon qui passe sous l'autoroute A7 et empiète sur le 3ème terrain de foot du stade fait l'objet de travaux. Le chantier ne nécessite aucune opération de surface. Le périmètre est clôturé et doté d'une vidéosurveillance. À l'issue du chantier, les terrains seront remis dans leur état d'origine.

. Végétalisation de l'ancienne école des Razes :

Elle a commencé en octobre dernier et se poursuivra ces prochains mois. Après le décompactage des sols, leur préparation par l'apport de compost et de copeaux, on procède maintenant aux plantations : ce sont quelque 330 arbres, 315 arbustes et 700 buissons, soit 1345 sujets représentant 34 essences différentes (espèces méditerranéennes, arbres forestiers, aromatiques…) qui feront bientôt de ce terrain un poumon vert pour le quartier.

Réalisation : Agence BLANC

La Conférence riveraine vise à améliorer le dialogue et la connaissance entre les habitants, la plateforme et les autres industries. Elle est composée d'habitants du quartier des Razes, des autres quartiers, de représentants de la Plateforme TotalEnergies, de Rhône-Gaz, d'Air Liquide et de la SNCF et d'élus municipaux. La Conférence Riveraine est co-financée par la Ville de Feyzin, TotalEnergies, Rhône-Gaz et Air Liquide.

Pour plus d'infos :
contact@conferenceriveraine.fr
04 72 21 46 24
www.conferenceriveraine.fr

n° 26 2025

Riveraine

La lettre d'information de la Conférence Riveraine

L'Île de la Chèvre se découvre une nouvelle vocation

Quel parti tirer d'un site désormais interdit à toute activité humaine ? En faire un lieu utile à la collectivité, où la nature reprend ses droits. C'est le pari relevé par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) sur une partie de l'Île de la Chèvre. À travers cet exemple, on peut voir comment d'une contrainte - liée au PPRT – faire une opportunité.

À Feyzin comme dans de nombreuses communes, il existe des terrains en friche – ancienne carrière, usine désaffectée, bâtiment délaissé, etc. - dont l'occupation sauvage peut générer un risque, ou bien qui pourraient être utiles à la collectivité. Le projet conçu par CNR prévoit deux affectations pour les terrains vacants : la production d'électricité grâce à l'installation de panneaux solaires, et l'aménagement d'une « plaine méditerranéenne » propice à la biodiversité.

En cumulant sur un même espace production d'énergie renouvelable et préservation de la nature, tout en intégrant l'évolution climatique en cours, ce projet répond à trois des objectifs poursuivis par les communes engagées dans la recherche d'un développement raisonné.

PPRT : Arrêt des subventions fin 2027. Il est encore temps de s'inscrire !

Le dispositif de travaux subventionnés SÉCURÉNOV se terminera en octobre 2027. Au 15 avril 2025, 58% des logements concernés ont fait l'objet de travaux. Depuis, le nombre de propriétaires volontaires pour faire les travaux stagne. Faute de se décider dans les prochaines semaines, les propriétaires des 42 % restants risquent de ne plus pouvoir bénéficier du remboursement de leurs travaux : ils sont donc vivement invités à prendre contact avec la mairie.

LA CONFÉRENCE RIVERAINE, UN ESPACE DE DIALOGUE ENTRE LES HABITANTS, LA VILLE DE FEYZIN, LA PLATEFORME TOTALENERGIES, RHÔNE-GAZ, AIR LIQUIDE, ET LA SNCF

PRODUCTION ÉLECTRIQUE, BIODIVERSITÉ

L'Île de la Chèvre se reconvertit

Autrefois langue de terre et d'herbes folles envahie par les crues du Rhône, hier (dans les années 1970) lieu de dépôt des remblais issus des travaux du métro de Lyon, puis abandonnée en décharge sauvage, ensuite aménagée pour permettre l'installation d'une pépinière, enfin départ de celle-ci suite à l'application du PPRT : l'Île de la Chèvre a connu plusieurs vies. Elle s'apprête à en démarrer une nouvelle.

Après le départ de la pépinière, la Compagnie Nationale du Rhône, gestionnaire d'une partie du site, s'est interrogée : « Que pouvions-nous faire de ces 22 hectares, et surtout, comment les valoriser ? ». **Deux pistes ont finalement été retenues : requalifier l'environnement et produire de l'électricité solaire** (panneaux photovoltaïques). La partie Est, côté Feyzin, hébergera les futures installations électriques ; la partie Ouest, côté Rhône, conservera son aspect végétalisé.

Ce projet a fait l'objet d'une concertation auprès de l'ensemble des communes riveraines (Feyzin, Solaize, Irigny), de la Métropole de Lyon, de l'État et de nombreuses associations. Il a été présenté le 15 avril 2025 aux membres de la Conférence riveraine de Feyzin.

Monsieur Nicolas GAY - CNR

Projet de panneaux photovoltaïques :

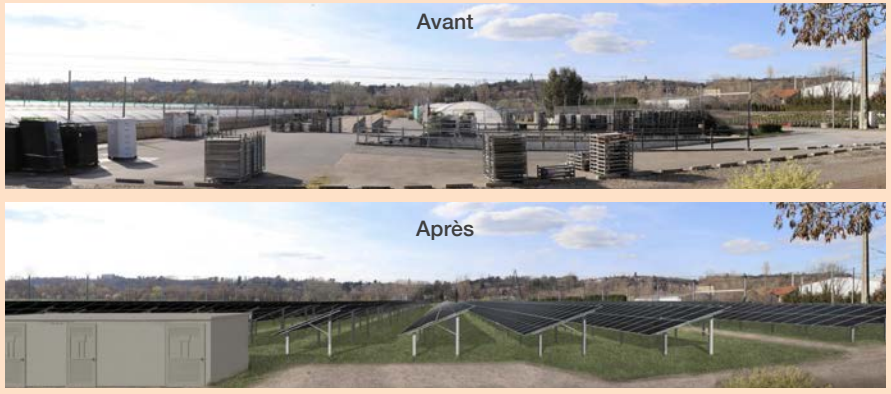

. oiseaux, batraciens… un oasis de biodiversité

La nature du terrain (remblais) empêche d'y planter des arbres. CNR a donc prévu de créer une prairie méditerranéenne, d'aménager des lieux de nichage et de réaliser une grande mare à batraciens. Deux corridors écologiques permettront le passage des animaux d'Est en Ouest, l'un au Nord, l'autre au Sud. Les espèces végétales invasives seront supprimées, l'ombre portée par les panneaux solaires évitera leur repousse.

. de quoi alimenter 6000 personnes en électricité

Le PPRT est très clair : le projet ne doit nécessiter aucune présence humaine permanente, ne causer aucun risque aux zones habitées proches en cas d'un incident industriel. Le seul risque pourrait être celui de voir les panneaux solaires se disperser suite à une explosion voisine. Après étude, le Bureau d'Étude Véritas a conclu qu'un tel cas n'affecterait pas de zones habitées (hormis les bâtiments de Plymouth).

L'aménagement du parc solaire nécessitera environ 6 personnes pendant le premier mois (terrassement, pistes, clôtures), environ 25 personnes les 5 à 6 mois suivants (pose des structures), 2 personnes pour la mise en service (3 semaines), puis une à deux personnes pour intervention de maintenance en situation d'exploitation (pour un total estimé de 24 jours de présence par an).

La puissance installée sera de 12 mégawatts, pour une production de 16 gigawatts/an, correspondant à la consommation de 6000 personnes.

Questions des membres de la Conférence riveraine :

Pourquoi ne pas faire paître des moutons sous les panneaux ?

Réponse CNR : Impossible, car cela nécessiterait la présence d'un berger, présence permanente interdite par le PPRT.

Les panneaux résisteraient-ils à une tornade ?

Notre pays n'est pas exposé aux tornades (de type américaines). Nous n'avons donc pas, à ce jour, d'études et de retour d'expérience à ce sujet.

Que se passerait-il en cas de foudre ?

Le parc photovoltaïque sera équipé de paratonnerres.

Puisqu'on parle de panneaux solaires, ne pourrait-on envisager d'en installer sur l'ancien stade ?

La question pourrait faire l'objet d'une étude si le propriétaire du terrain le souhaitait.

Riveraine n° 26 - Juin 2025